

Réunion du conseil d'école du premier trimestre

Le 18 octobre 2022

Mme Gomot accueille l'ensemble des membres du Conseil d'école et leur souhaite la bienvenue.

Présents :

M. Rossignol Alexis, adjoint chargé des affaires scolaires

Mme Mège, adjointe à la mairie

Mme Torregrosa Julie, représentante de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge

Mme Sandy Lauradoux représentant de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge

Mme Gomot, directrice et enseignante classe CP CE1

Mme Barlot, enseignante classe CE1 CE2

M Gomar, enseignant chargé du complément de Mme Barlot

Mme le Blanc, enseignante classe CM1 CM2

Mme Jouberton

Mme Sorbian

Mme Gilbert

Mme Blanco



représentantes des parents d'élèves

Excusés :

M. Cheminal, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Riom Combrailles

Mme Boisnard, enseignante chargée du complément de Mme le Blanc

Mme Clément

Mme Mioche



représentants des parents d'élèves

Mme Cariat, enseignante du RASED

M. Manuby, maire des Ancizes Comps

1. Résultats des élections :

Les élections ont été organisées exclusivement selon un vote par correspondance.

Sur 106 inscrits, il y a eu 77 votants.

Parmi ces votants : 61 suffrages exprimés et 16 blancs ou nuls

Taux de participation : 72.64%. Il y a eu seulement des votes par correspondance, aucune venue au bureau de vote

La même organisation pour l'année prochaine (à savoir exclusivement par correspondance) est adoptée

2. Rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

C'est une instance de décision sur tout ce qui concerne l'école :

- Vote du règlement intérieur
- Donne son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- Adopte après discussion le projet d'école
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école
- Peut établir un projet d'organisation du temps scolaire (qui est par la suite soumis à la DASEN)

3. Règlement intérieur :

Avez-vous des modifications à apporter par rapport au règlement de l'année dernière ? Pas de modifications.

Vote du règlement intérieur : Règlement intérieur validé.

Le règlement sera transmis à chaque famille par mail pour en prendre connaissance et diffusé sur le blog

4. Effectifs :

Actuellement 61 élèves sont inscrits.

Ce qui nous donne par niveau : 12 CP, 14 CE1, 14 CE2, 9 CM1 et 12 CM2

Et par classe :

- 19 dans la classe de CP/CE1 (12 CP et 7 CE1)
- 21 dans la classe CE1/CE2 (7 CE1 et 14 CE2)
- 21 dans la classe CM1/CM2 (9 CM1 et 12 CM2)

5. PPMS/Sécurité :

Le PPMS a été mis à jour comme à chaque début d'année scolaire.

Il y a toujours les 3 risques à prendre en compte:

- Risque incendie : évacuation par l'arrière du bâtiment avec rassemblement sur l'herbe derrière les bâtiments / signal : alarme incendie
- Risque majeur (lié aux risques climatiques et aux risques industriels) : confinement dans le bureau et dans la classe de CP/CE1 / signal : coup de sifflet
- Risque intrusion/attentat : confinement dans chaque classe et/ou évacuation selon le cas présent / signal : corne de brume

Un premier exercice a eu lieu le mardi 27 septembre, exercice évacuation incendie pendant le temps scolaire ; exercice qui s'est bien déroulé.

D'autres exercices auront lieu durant l'année scolaire.

Pour des raisons de sécurité, les portails de la cour et les portes doivent être fermés à clé pendant le temps scolaire et le temps péri-scolaire.

6. Planning des activités régulières :

Musique : intervenant Emmanuel Falvard

Les lundis après-midi :

- 13h45 14h30 : classe CE1/CE2
- 14h30 15h15 : classe CM1/CM2
- 15h30 16h15 : classe CP/CE1

Sport : intervenante Manon Bigay

Tous les mardis :

- 9h15 10h15 : classe CM1/CM2
- 10h30 11h30 : classe CP
- 13h45 14h45 : classe CE1/CE2 (tous les CE1)

Du mois de novembre au mois d'avril, les classes de CM1/CM2 et CE1/CE2 vont au gymnase du collège des Ancizes et les CP iront dans le préfabriqué.

L'école de Queuille (9 élèves) viendra avec les CE1/CE2 pour faire sport au gymnase.

Piscine :

Un créneau de 14h15 à 15h00 dans l'eau

Début : vendredi 6 janvier

20 séances en tout, 10 séances pour chaque groupe

La classe CM1/CM2 du 06 janvier 2023 au 24 mars 2023

La classe de CE1/CE2 et la classe CP/CE1 du 31 mars 2023 au 30 juin 2023

APC (activités pédagogiques complémentaires) :

Mme le Blanc fera les APC le mardi et le vendredi de 16h15 à 17h00

Mme Gomot fera les APC le mardi de 16h15 à 17h15

Mme Boissard fera les APC le jeudi de 16h15 à 17h15

M Gomar fera des APC le vendredi de 16h15 à 17h15

Les enseignants proposent des APC pour :

- aider dans les apprentissages
- aider dans l'organisation du travail et la méthodologie
- réaliser des projets

Les différents temps sont proposés dans l'intérêt de l'enfant. Ils se déroulent après la classe, et sont soumis à l'autorisation des parents, donc les parents peuvent accepter ou refuser cette aide.

7. Projets pour l'année scolaire :

Projets communs à toutes les classes

- Course parrainée : elle aura lieu le vendredi 21 octobre après-midi. Les enfants vont courir et l'après-midi se terminera par un goûter financé par la coopérative scolaire. Les parents pourront assister à la course pour venir encourager les enfants.
- Ecole dehors :
 - les classes se rendront dehors pour faire classe, pas encore mis en place cette année.
 - les enfants se rendront sur une demi-journée en forêt ou dans un espace proche de l'école.
 - l'objectif est de faire autrement que dans la classe, de motiver les élèves dans leurs apprentissages, de créer une dynamique positive de travail.
- Noël :
 - marché de Noël : le 17 décembre. Les enfants fabriqueront des objets qui ne seront pas nominatifs afin que tout le monde puisse les acheter de 16h à 23h
 - autres manifestations : repas de Noël payé par la commune, venue du père Noël et goûter de Noël organisés par l'APE
 - L'équipe enseignante remercie les parents pour l'achat des cadeaux et leur participation.
- Voyage scolaire : un voyage de 4 jours est en cours de préparation avec les enfants de CP au CM2 de la classe de Queuille.
 - Date : du 25 avril au 28 avril 2023 au centre de vacances d'Andernos-les-Bains
 - Programme envisagé: Bordeaux et activités culturelles, activités naturelles à prévoir au bord du bassin d'Arcachon
 - Financements : course parrainée, chocolats, marché de Noël, urnes dans les différents commerces des Ancizes

Projets dans chaque classe :

Classe CP/CE1 :

- école dehors 1 à 2 fois par période
- élection des délégués

Classe de CE1/CE2 :

- élection des délégués
- école dehors

Classe de CM1/CM2 :

- VTT : en fin d'année avec tous les CM
- Ecole dehors
- Election des délégués : deux élèves élus qui participeront au deuxième et au troisième conseil d'école
- Visite de la station d'épuration

8. Coopérative scolaire :

L'année dernière la coopérative scolaire a permis de financer :

- Déplacements non pris en compte par la comcom
- Frais de déplacement pour les intervenants
- Matériel pour les différents projets

Rentrée d'argent :

- la vente des photos 646,50 euros
- course parrainée : 613 euros

En ce début, d'année il reste sur le compte : 2 829,18 €

9. Projet mairie SCOLAE

La commune a candidaté et a été retenue sur le projet SCOLAE porté par le département avec l'aide de l'ADUHME pour repenser complètement l'école élémentaire des Ancizes.

C'est un très gros projet réunissant beaucoup de corps de métiers (travail sur les économies d'énergie, l'architecture ...)

Projets en élaboration jusqu'en 2024 réunissant les différents partenaires (ADUHME agence locale énergie climat financée par les collectivités, conseil départemental...)

Demande de la commune d'inviter les parents d'élèves à participer aux réunions concernant ce projet

10. Cantine :

Le retour au double service est apprécié des enfants et du personnel encadrant au niveau du bruit.

Question des parents : qui élabore les menus ?

Réponse de Julie Torregrosa : Une diététicienne établira les menus depuis le mois de novembre.

Service au plat sur la table : permet aux enfants de s'autogérer, d'être plus concentrés. Les adultes sont là pour accompagner et non plus juste pour servir.

Les enfants sont mélangés par niveau sur des tables de 4 ou de 6

Les horaires de retour à 13h35 sont mieux respectés.

Pour le temps périscolaire du mercredi matin : l'accueil du centre de loisirs se fera dans le groupe scolaire des Ancizes, dans la salle de garderie.